

Procès verbal Ecole primaire de Brax

mardi 13 juin 2023

La séance s'est tenue dans la salle F. Verdier à partir de 18h.

Ordre du jour :

- 1) Situation de l'école rentrée 2023.
- 2) Projet éco école.
- 3) Programme pHARe.
- 4) Salle informatique utilisation
- 5) ATSEM, ménage et travaux dans l'école.
- 6) Conférence sur les rythmes scolaires.
- 7) Fête de fin d'année du 30 juin et sortie Bouconne du 6 juillet.

Présentation des participants :

Mme Cecchetti (direction)

En maternelle : Mme Mouchelet, Mme Moulin, Mme Marin, Mme Favier(excusee), Mme Bédouret (future maitresse en PS)

En élémentaire : Mme Floc'h Alvarez, Mme Fortuny, Mme Cessal, Mme Langlade, Mme Thomas, M Nafi, M Gallic.

ATSEM : Mme Lacombe

M. UNAL, Inspecteur de l'éducation nationale : excusé.

DDEN : observateur du conseil d'école : excusé.

RASED : Mme DEIANA, psychologue scolaire : excusée

Pour la maternelle :

PS : M Besanceney PS/MS : Mme De la Prida Goasdoue

MS - GS : M Briche GS : Mme Arousseau

Pour l'élémentaire :

CP : Mme Lozach, CP/CE1 : Mme Beitz, CE1 : Mme Quarante, CE2 : Mme Dugne Esquevin CE2/CM1: M Pontarasse, CM1/CM2 : Mme Sumann CM2 : Mme Lahaye

Mairie :

M Zanatta, maire et M Soulié : adjoint aux affaires scolaires.

ALAE : Mme Arteil (arrivera à 19h) M Coelho et Mme Coussieu

1) Rentrée 2023.

La rentrée sera marquée par les départs de Mme Moulin et celui de Mme Favier.

Nous souhaitons la bienvenue dans l'école à 2 nouveaux collègues en maternelle : Mme Bédouret Sabine qui prendra en charge les PS et M Jean Diaz qui prendra en charge les MS ou MS/GS

Répartition par cycle des effectifs rentrée 2023 :

Cycle1 : PS : 39 MS : 43 GS : 25	Total : 107
Cycle 2 : CP : 36 CE1 : 38 CE2 : 39	Total : 113
Cycle 3 : CM1 : 33 CM2 : 37	Total : 70

Nous sommes passés de 271 élèves à la rentrée 2022 à 290 élèves pour la rentrée prochaine.

Des démarches ont été entreprises pour obtenir une ouverture de classe jusqu'ici sans succès.

Nous devons penser à cette éventualité en réfléchissant à 2 organisations pédagogiques pour la rentrée.

Répartition des élèves avec 11 classes :

PS : 28

PS/MS : 11+ 15 (26)

MS : 28

GS : 25

CP : 25

CP/CE1 : 11+ 13 (24)

CE1 : 25

CE2 : 28

CE2/CM1 : 10 + 16 (26)

CM1/CM2 : 17 + 9 (26)

CM2 : 28

Pour les classes ayant des GS, CP ou CE1 l'effectif ne doit pas dépasser les 24 élèves selon les dernières recommandations ministérielles.

Les effectifs des autres classes sont mécaniquement plus lourds.

Si nous avons d'autres inscriptions pendant les vacances, ce qui ne manquera pas d'arriver, la capacité d'accueil des salles va poser problème dans les 4 classes qui ont déjà 28 élèves...

Répartition des élèves avec **12 classes** :

PS : 28

PS/MS : 11+15 (26)

MS : 28

GS : 25

CP : 24

CP/CE1 : 12+8

CE1 : 24

CE1/CE2 : 6+14

CE2 : 25

CM1 : 24

CM1/CM2 : 9+12

CM2 : 25

2) Projet éco école : label Argent

Comme vous le savez, cette année encore, nous poursuivons notre projet éco-école initié en 2017 en partenariat avec l'ALAE, la municipalité, et les parents ainsi que les associations locales.

Plusieurs thèmes ont déjà été abordés et pour lesquels nous avons obtenu une labellisation : déchets, eau, alimentation et santé. Il nous reste à aborder la solidarité, les énergies et le climat.

Les catastrophes climatiques ainsi que le réchauffement de la planète nous ont encouragés à choisir le climat. Ce qui ne nous empêchera pas de revisiter, comme chaque année, les thèmes abordés les années précédentes.

Fin mai, les CM2 ont travaillé sur la fresque du climat avec M Aguila, Mme Buisson et M Gillot. Un travail interactif qui leur a beaucoup appris et plu. Ce sera reconduit l'an prochain.

Aujourd'hui, c'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons que notre établissement scolaire ECOLE DE BRAX a obtenu **le label d'argent Eco-Ecole pour le projet mis en place durant l'année scolaire 2022-2023 sur la biodiversité.**

Notre établissement fait partie des **916 écoles, collèges et lycées qui ont obtenu le label cette année.** Afin de valoriser notre engagement en faveur du développement durable, un dossier de presse sera mis en ligne par l'association Eco Ecole ce mardi 13 juin, accompagné de la diffusion d'un communiqué de presse national.

Je tiens à saluer le partenariat avec l'ALAE sur le projet éco école. Nous avons une réelle coopération pour rester cohérent et complémentaire dans ce que nous proposons aux enfants.

3) Programme pHARe : lutte contre le harcèlement à l'école:

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées.

Ce protocole a deux phases de traitement à partir du moment où l'école recueille le témoignage (d'un parent, d'un enfant, d'un témoin) d'un fait de mal être d'un élève de l'école dans une situation d'**intimidation**. (Nous n'employons pas le terme de Harcèlement au début de la situation.)

L'intimidation est un phénomène de groupe qui précède le harcèlement. Les premiers faits d'intimidation sont repérés par les adultes de l'école, les élèves ou leurs parents.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un mal-être est repéré chez un élève, un **protocole est mis en place** sur une durée maximale de 15 jours. Il commence par une observation de la situation grâce à une grille de signaux renseignée côté l'école mais aussi côté ALAE. Ces outils sont à la disposition des écoles de la circonscription de Léguevin.

Chaque année, l'école constituera sa propre équipe de gestion des situations d'intimidation.

4) Salle informatique : utilisation

Cette salle correspond à un réel besoin donc les collègues de cycle 3 en sont ravis. Son utilisation sera étendue au cycle 2 à la rentrée prochaine.

Après quelques mois, on notera que des ajustements sont nécessaires :

* Avec 15 ordinateurs disponibles et à raison de 2 élèves par ordinateur, 30 élèves seraient au travail. Cependant, tout un pan de mur (côté fenêtre) n'a pas de connexion internet. Donc seulement 10 ordinateurs sont opérationnels...

La mairie s'engage à traiter rapidement ce problème.

* Les ordinateurs ne sont pas connectés au NAS : impossible d'imprimer.

* Il manque quelques souris.

* Il manque des chaises. (actuellement empruntées à l'ALAE).

A noter que l'utilisation des 5 tablettes est bien utile pour proposer un travail adapté aux élèves en difficulté.

Monsieur le Maire tient à rappeler de ne pas oublier de taper le code de sécurité après utilisation.

5) ATSEM, ménage et travaux dans l'école.

En fin d'année, l'absence prolongée d'une ATSEM a fragilisé l'organisation des emplois du temps des ATSEM dans l'école.

Aussi, la mairie a fait appel à Mme Mariotti Nicole qui a accepté bien volontiers de reprendre du service.

Pour notre part, nous avons eu plaisir à la retrouver et profiter du grand professionnalisme qui la caractérise.

Nous souhaiterions connaître ce qu'il en sera à la rentrée prochaine : embauche d'une nouvelle ATSEM ? et si oui avec quel type de contrat CDI, CDD, temps partiel ou temps plein ?

Mairie cherche une ATSEM complémentaire, une professionnelle.

Ménage dans l'école :

Ces derniers mois, avec les absences de personnels non remplacés plusieurs classes sont restées dans le même état 2 jours de suite. Une solution de ménage en alternance d'une classe à l'autre a été mise en place. La mairie nous a parlé de sa difficulté à trouver du personnel et à gérer des absences ou des prolongations d'absences qui arrivent à la dernière minute...

Pour soutenir le personnel, la mairie va embaucher une personne supplémentaire avec un contrat entre 15 et 20h semaine.

Travaux dans l'école :

Une liste détaillée pour la maternelle et pour l'élémentaire sera donnée à la mairie.

Chaque année, des classes sont rafraîchies. L'an passé, tout le hall de la maternelle a été repeint.

Cette année, une partie de la toiture côté élémentaire a été refaite.

Cet été, 2 classes seront repeintes pendant les vacances celles des GS et MS/GS et sans doute l'atelier qui se trouve entre ces 2 salles.

Nous remercions la municipalité pour les efforts financiers consentis. Nous avons conscience du poids de ces investissements sur le budget municipal.

5) Rythmes scolaires.

Suite de l'enquête sur l'aménagement du temps scolaire proposée par la mairie. (154 familles sur 198 y ont répondu.)

Une conférence de Mme Delvolvé, ergonomiste en neurosciences, qui travaille notamment sur l'influence des rythmes biologiques de l'enfant sur les apprentissages scolaires, a eu lieu le 16 mai 2023.

La qualité de cette conférence a été saluée par les personnes présentes malheureusement pas aussi nombreuses que les organisateurs pouvaient l'espérer.

Il en ressort que la qualité sommeil reste un élément indispensable au bon développement du cerveau de l'enfant mais aussi la nécessité de rester très prudents avec les écrans.

Alors comment organiser la semaine scolaire pour qu'elle soit la plus profitable aux enfants ?

La semaine de 4 jours et demi avec une pause le mercredi et école le samedi reste la plus proche de ce qui est le mieux pour les élèves.

Une interrogation revient régulièrement dans les discussions :

Pourquoi laisser le choix de l'aménagement du temps scolaire aux collectivités ?

Une décision à l'échelle nationale est attendue.

Soutien aux élèves :

Pour info : l'offre du CLASS (Soutien scolaire pour enfant en difficulté) sera doublée à la rentrée prochaine, cette aide fonctionne avec des bénévoles et personnels ALAE. Il faudra donc trouver plus de bénévoles pour l'année prochaine.

Il y aura 2 groupes de 12 élèves qui auront $\frac{3}{4}$ d'heure d'aide aux devoirs et méthodologie (habitudes de travail et comportement) et $\frac{3}{4}$ d'heure d'activités culturelles les mardis, jeudis.

De plus, il est à noter qu'il existe une forte demande des familles pour l'aide aux devoirs. En effet, la vie professionnelle qui engage les 2 parents est aujourd'hui plus répandue. Les familles font des contorsions avec leur emploi du temps pour se dégager du temps pour suivre leur enfant.

Les plus nantis ont recours à des aides à domicile. Tous n'ont pas les moyens financiers de le faire. C'est une situation qui aggrave les inégalités sociales.

Y a-t-il une possibilité que l'aide aux devoirs devienne possible sur BRAX ?

Sur le principe la mairie n'est pas contre mais cela serait financé par les familles, à affiner.

Un sondage de l'APEB sera à envoyer par mail aux parents d'élèves pour savoir si les familles seraient intéressées par l'aide aux devoirs après 17h/17h30. Coût entre 10 et 20 euros par mois, pour deux à trois fois par semaine. (Jauge à 10/15 enfants).

Assiduité scolaire :

L'instruction est devenue obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019. Elle renforce l'importance de l'école maternelle dans notre système éducatif et participe à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

L'obligation d'instruction, entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe (sauf si les parents font le choix de faire classe à leur enfant).

Au fil des années, nous avons constaté que petit à petit l'École n'est plus retenue comme une priorité dans l'organisation de la vie familiale.

Les enseignants souhaitent alerter les familles sur un constat :

Les absences sur le temps scolaire pour convenance personnelle se répètent et les motifs sont quelquefois bien surprenants : match de foot, pas envie de se lever car fête la veille, départ en week-end avancé, départ en vacances avancé, anniversaire à fêter, promotion sur voyage organisé hors temps scolaire... rien de bien impératif !

Pour rappel, l'école est obligatoire et nécessite une assiduité garante de la réussite des élèves.

7) Fête de fin d'année du 30 juin 2023

Déroulé

15h30 : goûter offert par APEB dans chaque classe.

16h05 et 16h15 sortie des élèves.

16h30 : Ouverture du portail de l'élémentaire pour accueillir les familles.

Début de la fête 17h :

Cérémonie labellisation éco école, défilé de l'ALAE, et prestations des élèves de maternelle et d'élémentaire.

18h30 : tombola /apéro (des barnums seront installés de façon éparse dans la cour pour trouver des coins d'ombre)

19h début du repas pour ceux qui le veulent. (Barbecue, Taboulé, desserts fournis par les familles : 6€/adulte et 5€/ enfant.)

NOTA : l'inscription au barbecue de fin d'année se fait à l'avance via le formulaire distribué à l'école

23h30 : Fin de la musique.

Animations, expositions proposées durant la fête:

*Stands de l'ALAE autour de la biodiversité.

*Projection en continue de photos sur les différents sorties ou animations dans l'école durant l'année. (les lieux seront signalés)

*Exposition : montage photos des différentes classes sur la biodiversité.

Les parents sont invités à circuler dans toute l'école afin de ne rien manquer du travail réalisé au cours de cette année par tous les élèves en maternelle et en élémentaire.

Sortie à Bouconne du 6 juillet :

La maternelle souhaite organiser ce moment dans un cadre plus restreint pour assurer une meilleure surveillance. La prairie près du nouveau cimetière est retenue.

L'élémentaire réfléchit à un plan B en cas de forte chaleur.

Je terminerais en remerciant chaleureusement les ATSEM toujours aussi vaillantes et impliquées ainsi que mes collègues.

Une pensée particulièrement émue pour souhaiter une excellente retraite à Mme Moulin qui, malgré un passage bien trop court parmi nous, aura laissé « sa patte » en maternelle.

Un grand merci aux parents qui nous épaulent et nous suivent, à l'équipe de Mme Arteil qui s'associe toujours avec efficacité à nos projets et enfin à la mairie qui nous accompagne avec bienveillance.

Les parents d'élèves souhaitent remercier l'ensemble de l'équipe pour son dynamisme !

La séance s'est terminée à 19h35.

La directrice,
Mme CECCHETTI Christine

Pour la mairie

Pour l'APEB